

## Avant de partir Informez-vous



Dans le cadre des mesures visant à renforcer la sécurité de l'Union européenne et de ses citoyens, les français et les ressortissants de l'Union, de l'Islande, du Liechtenstein, de la Norvège et de la Suisse, en provenance ou à destination d'un pays extra-Schengen, sont soumis, comme ceux des autres pays, à des contrôles renforcés, à l'entrée et à la sortie de France.

### BON À SAVOIR



Pour toute question relative aux :

- documents d'identité périmés (CNI, passeport);
- autorisation de sortie du territoire (AST) pour un enfant mineur vivant en France et voyageant à l'étranger, seul ou sans l'un de ses parents;
- visas;

Consultez le site Internet [service.public.fr](https://service.public.fr) ou celui du ministère de l'Europe et des affaires étrangères : [diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/conseils-par-pays-destination/](https://diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/conseils-par-pays-destination/)

**Demandez une CARTE DE LIBRE CIRCULATION\***, passeport de vos objets personnels, si vous emmenez : ordinateur portable, écran tactile, appareil photo, camescope, bijoux, etc.



\* Établie gratuitement par le bureau de douane le plus proche de chez vous sur présentation des objets et des justificatifs (factures, certificats de garantie, etc.).



## Contact



**Direction générale  
des douanes et droits indirects**  
11, rue des Deux Communes  
93558 Montreuil Cedex

**INFOS DOUANE SERVICE**  
0 800 94 40 40

Les appels sont gratuits depuis la France. Pour plus d'informations :  
<https://www.douane.gouv.fr/services-aide/infos-douane-service>



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE  
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

DOUANES  
& DROITS  
INDIRECTS

DOUANE FRANÇAISE

# VOYAGEZ TRANQUILLE !



## PASSEZ LA DOUANE EN TOUTE SÉRÉNITÉ

SI VOUS VOYAGEZ AVEC 10 000€ OU +



Déclarez à la douane, à l'aller comme au retour, les sommes, titres ou valeurs égaux ou supérieurs à 10 000€.

### LES MARCHANDISES INTERDITES

Drogues, contrefaçons, lait, viande, espèces sauvages (animales ou végétales) menacées d'extinction.



### COMMENT RECONNAÎTRE UNE CONTREFAÇON ?

1. Privilégier les lieux de vente officiels
2. Être attentif à la qualité d'ensemble du produit
3. Se méfier des prix bas
4. Examiner l'étiquette et l'apposition des logos
5. Vérifier la qualité de l'emballage

### LES MARCHANDISES SOUMISES À RESTRICTION<sup>1</sup>

Médicaments, denrées alimentaires (poisson, fruits, légumes, etc.), animal de compagnie, armes, œuvres d'art, etc.



1. Renseignez-vous auprès de la douane.

## À VOTRE RETOUR d'un pays non membre de l'UE ou d'un DOM/COM

### FRANCHISES EN VALEUR

430 €  
euros



AVION



BATEAU

300 €  
euros



VOITURE



TRAIN

150 €  
euros



ENFANTS  
DE -15ANS

### FRANCHISES EN QUANTITÉS<sup>2</sup>



200 Cigarettes

100 Cigarillos

50

Cigares

250 g

Tabac  
à fumer



1 L si +22°

2 L si -22°



4 L de vin



16 L de bière

2. Les voyageurs de moins de 17 ans sont exclus de ces franchises.

## À VOTRE RETOUR d'un pays de l'UE

Vous avez le droit de détenir des quantités<sup>3</sup> correspondant à votre consommation personnelle, dont les niveaux indicatifs, par voyageur<sup>4</sup>, sont les suivants:



200 Cigarettes

100 Cigarillos

50

Cigares

250 g

Tabac  
à fumer



### ALCOOLS

10 L

Alcools et spiritueux  
(whisky, gin, vodka, etc.).



20 L

Produits intermédiaires  
(vermouth, porto, madère,  
etc.).



90 L

Vin (dont 60 L maxi  
de vin mousseux).



110 L

Bière autorisée.

3. Transportées par vous-même.

4. Les voyageurs de moins de 18 ans sont exclus de ces franchises.